



**GUTENBERG**  
**FINANCE**

# Politique ESG

*Cadre Réglementaire*

*Position-recommandation AMF - 2020-03 - Informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières*

*Règlement UE n°2019/2088 Disclosure / SFDR Loi Énergie Climat*

## TABLE DES MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. DONNÉES GENERALES .....</b>                                  | <b>2</b>  |
| A. Périmètre.....  | 2         |
| B. Philosophie .....   | 2         |
| C. Comment est déployée cette politique ESG ? .....                | 2         |
| D. Les informations fournies aux investisseurs.....                | 2         |
| <b>II. INVESTISSEMENT ESG .....</b>                                | <b>2</b>  |
| A. Définition de l'ESG.....  | 2         |
| B. Les critères d'investissement ESG.....                          | 3         |
| C. Détermination des critères d'investissement ESG.....            | 3         |
| D. Communiqués aux investisseurs.....                              | 3         |
| <b>III PROCESSUS D'ANALYSE ESG .....</b>                           | <b>4</b>  |
| A. Méthodologie.....   | 4         |
| B. Moyens techniques .....   | 4         |
| C. Processus.....  | 4         |
| <b>IV ÉVALUATION, SÉLECTION ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....</b> | <b>8</b>  |
| A. Processus d'investissement.....                                 | 9         |
| B. Processus de désinvestissement.....                             | 10        |
| <b>V. POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL .....</b>                | <b>10</b> |

## I. DONNEES GENERALES

### A. Périmètre

GUTENBERG FINANCE  
9 Place Saint Thomas  
67000 STRASBOURG

### B. Philosophie

Fort d'une dynamique entrepreneuriale, GUTENBERG FINANCE réalise une gestion personnalisée pour le compte d'une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'investisseurs institutionnels. Notre rôle premier est de préserver le capital de nos clients et de maximiser le couple rendement/risque. L'Investissement Responsable chez GUTENBERG FINANCE repose sur l'idée qu'une entreprise ne doit pas seulement être évaluée sur la base de sa performance financière mais également de sa capacité à gérer les défis majeurs de nos sociétés comme par exemple le changement climatique, la rareté de l'eau ou encore les défis alimentaires, sans omettre les questions sociales aussi importantes que les questions environnementales.

### C. Comment est déployée cette politique ESG ?

La présente politique s'applique aux Fonds : Gutenberg Actions, Gutenberg Obligations, Gutenberg Patrimoine, Gutenberg Avenir et RHIN RHONE qui répondent à l'article 8 du règlement SFDR.

Les autres fonds et mandats de gestion de GUTENBERG FINANCE travaillent à l'intégration ESG, mais sans caractère contraignant sur la gestion (à l'exception de la mise en œuvre de la politique d'exclusion de la SGP), ils ne peuvent donc pas être assimilés à des stratégies ISR et ne répondent pas à l'Article 8 du règlement SFDR (ou 9) mais à l'Article 6.

### D. Les informations fournies aux investisseurs

Pour plus d'information sur les stratégies ESG adoptées par les fonds gérés par GUTENBERG FINANCE, nous vous invitons à consulter les DIC ainsi que les prospectus des fonds.

De plus, des rapports trimestriels et annuels seront publiés sur le site de GUTENBERG FINANCE à partir de 2023.

## II. INVESTISSEMENT ESG

### A. Définition de l'ESG

Ce sigle international est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable. Grâce aux critères ESG, on peut évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

Le critère environnemental tient compte de : la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prévention des risques environnementaux.

Le critère social prend en compte : la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance (*supply chain*) et le dialogue social.

Le critère de gouvernance vérifie : l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

Il est nécessaire dans une stratégie de développement durable et d'investissement responsable de relier la performance financière d'une entreprise à son impact environnemental et social.

## B. Les critères d'investissement ESG

### *Environnemental – les critères liés à l'environnement*

Le premier critère se concentre sur l'environnement. Les sociétés qui nuisent à l'environnement obtiennent des scores assez bas. Sont notamment pris en compte : l'utilisation de matières premières, les émissions de CO<sup>2</sup> et les innovations. Il va de soi que la pollution n'est pas uniquement indésirable mais qu'elle constitue également un danger pour l'entreprise. Pensez par exemple à des frais élevés pour le nettoyage de pétrole déversé accidentellement dans la mer ou encore à la mauvaise réputation d'une entreprise qui nuit délibérément à l'environnement.

### *Social – les critères sociaux*

Ce critère se penche sur la responsabilité sociétale d'une entreprise. En créant un impact positif pour la société, les entreprises peuvent augmenter leur valeur émotionnelle et sociale. Tout tourne ici autour du concept des 3 « P » : « People, Planet, Profit » (« les gens, la planète et le profit » en français). Une entreprise est évaluée sous l'angle économique, l'angle sociétal et l'angle environnemental.

Une entreprise se soucie-t-elle de la pression au travail, a-t-elle un profond respect pour les droits de l'Homme et s'implique-t-elle pour la société ? La responsabilité en matière de produit est également importante. L'entreprise fabrique-t-elle des cigarettes ou du jus frais ?

### *Gouvernance – les critères de gouvernance*

Les critères portant sur la manière dont une entreprise est dirigée. Celle-ci englobe les contrôles et les procédures en interne, les règles, les droits et les responsabilités des différentes parties. Une bonne gestion est extrêmement importante pour l'investisseur. Une des conséquences d'une société mal dirigée est par exemple la fraude qui serait notamment due à un dysfonctionnement des systèmes de contrôle en interne.

Une mauvaise prise de décision du management pourrait également très bien aller à l'encontre de l'intérêt des actionnaires. Ceci peut évidemment nuire à la réputation de l'entreprise, des problèmes juridiques, des poursuites judiciaires, un risque plus élevé de défaut de paiement voire même d'une faillite.

## C. Détermination des critères d'investissement ESG

L'équipe de Gestion applique en premier lieu, à son univers d'investissement, la politique d'exclusion de Gutenberg Finance (Cf. Politique d'exclusion) :

Sectorielles : tabac, cannabis, charbon, huile de palme, armes controversées, sables bitumineux ;  
Normatives : violation d'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unis et/ou d'une des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Dans un deuxième temps, exclut de son univers les sociétés non couvertes par nos fournisseurs de données extra-financières : Alpha Value et Sequantis (contrôle trimestriel) puis celles liées à des controverses reconnues comme « niveau Elevé ». En cas de survenance d'une controverse de niveau « Elevé », l'équipe de gestion en analyse la véracité et exclut la société concernée de son univers d'investissement dans un délai de six mois.

Une fois qu'une controverse « Elevé » est décelée pour un émetteur, ce dernier est retiré de l'univers d'investissement pour une durée minimale de 12 mois.

Dans un troisième temps, L'équipe de Gestion chez GUTENBERG FINANCE couple les approches « Best in Universe » et « Best Effort » afin de mettre en place sa stratégie.

Tout d'abord l'approche « Best in Universe » : les sociétés de l'univers d'investissement sont classées par rapport à leur note ESG attribuée, uniquement, par nos fournisseurs de données extra-financières Alpha Value et/ou Sequantis et les 20 % les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement.

La mise en œuvre de l'approche « Best Effort » par le fonds consiste à supprimer de l'univers d'investissement les 10 % des entreprises ayant les meilleures notes ESG attribuées par Alpha Value et/ou Sequantis. L'approche « Best Effort » désigne un type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leur performance ESG dans le temps.

Ainsi, cela aboutit à l'univers « d'investissement possible » à partir duquel l'équipe de gestion effectue sa sélection de titres.

Lors de la sélection l'équipe de gestion s'attache à savoir quelles sont les mesures sociales, environnementales et de gouvernance mises en place par les entreprises aujourd'hui afin de se préparer au monde de demain.

Pour ce faire, elle utilise différentes sources d'informations externes : Notes de brokers de recherche, données Bloomberg, échanges et/ou forums avec les émetteurs, le détail des notes de Alpha Value et ses analyses qualitatives... et juge si les mesures mises en place sont, en ce sens, satisfaisantes.

Le choix des analystes externes fait l'objet d'une évaluation matérialisée par une procédure d'évaluation et de sélection des prestataires de recherche.

### D. Communiqués aux investisseurs

Les critères d'investissement ESG sont communiqués aux investisseurs via les DIC et prospectus des fonds concernés, comme indiqué ci-dessus. Par ailleurs l'équipe de gestion communique aux investisseurs des reportings mensuels et annuels tenant compte des critères ESG.

## III. PROCESSUS D ANALYSE ESG

### A. Méthodologie

Pour effectuer son analyse ESG, GUTENBERG FINANCE utilise différentes sources d'informations externes, à savoir Notes de brokers de recherche, données Bloomberg, données publiques, échanges et/ou forums avec les émetteurs, données transmises par l'un de nos fournisseurs de données extra-financières Sequantis et en particulier le détail des notes de Alpha Value couplées à ses analyses qualitatives.

8 indicateurs sont utilisés pour calculer les scores de durabilité individuels des émetteurs. Certains proviennent des indicateurs environnementaux et sociaux décrits ci-dessus et un complément provient des indicateurs de gouvernance.

Ces 8 indicateurs sont considérés comme de bons précurseurs du potentiel de durabilité pour une entreprise donnée. La pondération des 8 indicateurs extraits des séries de données propriétaires d'AlphaValue est décrite dans le tableau ci-dessous. Cette pondération s'applique à tous les émetteurs. Cette notation est déployée pour tous les investissements en actions et peut changer en temps réel à la suite de nouvelles entrées de données et/ou de modifications apportées à d'autres actions, car les calculs sous-jacents sont en partie relatifs au secteur et en partie à l'univers. Ceci est conçu pour inclure tous les titres indépendamment de l'industrie.

## Politique ESG

| <b>Gouvernance</b>                 |     | Pourquoi ce critère   |
|------------------------------------|-----|---|
| Taux d'administrateurs indépendant | 25% | Les membres indépendants du conseil d'administration seront plus ouverts aux points de vue extérieurs |
| Diversité géographique du conseil  | 20% | Les cultures différentes vont émettre des idées alternatives  |
| Répartition président vs exécutif  | 5%  | La gouvernance à deux niveaux est une procédure de contrôle et d'équilibre                            |
| <b>Environnement</b>               |     |   |
| CO <sup>2</sup> Emission           | 25% | Centrale pour l'objectif climatique   |
| Prélèvements d'eau                 | 10% | Central pour l'humanité   |
| <b>Social</b>                      |     |   |
| Dispersion des salaires (tendance) | 5%  | mesure potentielle de tension interne/progrès potentiel   |
| Satisfaction au travail            | 5%  | mesure potentielle de tension interne   |
| Communication interne              | 5%  | mesure potentielle de tension interne   |

La pondération repose sur la conviction que les principes ESG ne peuvent être maintenus si la gouvernance est faible. Sans une gouvernance solide, les métriques E et S sont susceptibles d'échouer. Après la gouvernance, ce sont les questions environnementales qui comptent le plus. Les mesures sociales sont moins pondérées car elles sont essentiellement aux dépens des autres parties prenantes et ne peuvent donc pas être facilement injectées de manière cohérente. C'est pourquoi les éléments sociaux sont limités à ceux qui sont alignés sur les intérêts des autres parties prenantes (une échelle salariale décente est une bonne pratique par exemple).

## B. Moyens techniques

L'équipe de gestion se base sur l'ensemble des éléments fournis par la société d'analyse financière Alpha Value et la société Sequantis utilisés pour déterminer les notes ESG (études, critères sous-jacents composant la note, etc...) mais également sur les éléments récoltés par les gérants via les brokers de recherche, données Bloomberg, données publiques ...

L'ensemble des gérants de fonds de GUTENBERG FINANCE sont entièrement impliqués dans la mise en œuvre de la politique ESG par la prise en compte des critères E, S et G des sociétés dans lesquelles ils investissent, par le vote en assemblée générale et par le dialogue avec les sociétés sur les questions ESG.

Un comité ESG est tenu de façon trimestrielle. Ce comité ESG est composé de la présidence, de l'équipe de gestion accompagné du risque manager ainsi que du Responsable du Contrôle et de la Conformité Interne (RCCI). Le comité ESG se réunit à la fin de chaque trimestre afin :

De discuter des votes,

D'échanger sur les questions ESG des sociétés rencontrées et

De répertorier, étudier et prendre des décisions sur les éventuelles controverses dans lesquelles les sociétés, dont la GUTENBERG FINANCE est actionnaire, sont impliquées.

Le RCCI vérifie la bonne intégration de la politique ESG et sa conformité avec la communication qui en est faite. Le RCCI contrôle également l'exercice des droits de vote.

## C. Processus

Une procédure de contrôle externe de la méthodologie d'analyse ESG existe via la plateforme SEQUANTIS trimestriellement. Cependant un double contrôle en interne est effectué.

## Politique ESG

Les Fonds Gutenberg Finance prévoit dans sa sélection d'actions une rencontre (ou à minima un échange par e-mail) avec les managements afin non seulement de discuter du business plan et de la stratégie financière, mais aussi de dialoguer sur des sujets extra-financiers, avec pour objectif de mieux comprendre leurs enjeux, leurs risques de durabilité et leur stratégie environnementale, sociale et de gouvernance.

La valorisation des sociétés est de plus en plus impactée par les enjeux extra-financiers, c'est pourquoi il est primordial de sensibiliser les managements sur l'importance de mettre en place une stratégie ESG viable et de communiquer dessus de la bonne façon.

Les analyses ESG sont revu tous les ans, ou dès qu'il y a une alerte importante (controverses importante, lancement, d'une nouvelle stratégie etc.).

Il n'y a cependant pas de fréquence de revue du processus d'analyse ESG.

La présente politique ESG, la politique d'exclusion ainsi que la politique d'engagement actionnariale sont disponibles sur le site internet de GUTENBERG FINANCE. Les investisseurs peuvent aussi trouver sur le site internet le prospectus des Fonds afin de prendre connaissance de la stratégie du fonds qui répond à l'article 8 du règlement SFDR.

## IV. ÉVALUATION, SÉLECTION ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### A. Processus d'investissement

Il est important de rappeler que la couverture ESG des émetteurs diffère selon les classes d'actifs. L'intégration du processus d'analyse ESG est donc différent selon le type d'investissement (actions – obligations – fonds externes). En effet, les données sont beaucoup plus fournis sur les titres / actions de sociétés que sur le segment obligataire.

Pour cette raison, Gutenberg Finance adapte son processus d'investissement ESG en fonction des classes d'actifs dans lesquels les fonds investissent.

### CONSTRUCTION DE LA POCHE ACTION

Il se fait en 3 grandes étapes, à savoir deux étapes pour créer l'univers extra-financier investissable et une étape pour la sélection des titres.

Nous partons de l'univers des sociétés cotées en Europe de l'Ouest et à titre accessoire aux États-Unis dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 millions d'euros.

La première grande étape de constructions est l'application des filtres financiers (1). A la suite de cette étape notre univers contient principalement des sociétés disposant d'un fort potentiel de croissance du chiffre d'affaire, de ses marges et de ses résultats.

La deuxième grande étape de construction est l'application des filtres extra-financiers (2) :

Conformément à la Politique d'Exclusion de GUTENBERG FINANCE et à son processus de gestion, l'équipe de gestion effectue les exclusions suivantes sur l'univers d'investissement :

*Sectorielles* : tabac, cannabis, charbon, huile de palme, armes controversées, sables bitumineux ;

*Normatives* : violation d'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unis et/ou d'une des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Nous conservons dans notre univers seulement les sociétés couvertes par notre fournisseur de données externes Alpha Value (i.e. seulement les sociétés qui possèdent une note ESG attribuée par Alpha Value) et Sequantis.

Par ailleurs, les sociétés qui ont fait l'objet d'une controverse considérée comme « ELEVE » durant les 12 derniers mois sont également exclues de notre univers d'investissement.

## Politique ESG

### *Approche Best in Universe :*

A partir de l'univers obtenu, nous classons les sociétés en fonction de leur note ESG attribuée par nos fournisseurs (Alpha Value et/ou Sequantis). Les sociétés appartenant aux deux derniers déciles sont exclues de l'univers

### *Approche Best Effort :*

Nous supprimons également de notre univers les sociétés appartenant au premier décile. L'objectif est de se positionner sur les valeurs gagnantes de demain et non sur les meilleures sociétés en termes d'ESG d'aujourd'hui.

Après application des filtres extra-financiers, nous obtenons notre *univers investissable* de 100 à 150 sociétés.

La troisième grande étape est la sélection de titres (3) au sein de l'univers investissable.

L'équipe de gestion essaie dans cette dernière étape de combiner les critères financiers (méthode des 3M) avec les critères ESG (Best in Univers et Best Effort) afin d'obtenir une allocation de sociétés offrant les meilleures perspectives financières et en terme d'ESG.

La *Méthode des 3M* consiste à sélectionner les sociétés offrant les meilleures perspectives d'évolution des 3 critères suivants :

**Management** : Qualité des dirigeants, historique, stratégie et perspectives de l'entreprise, analyse de la concurrence et de la clientèle

**Moyens de l'entreprise** : ressources humaines, technologie, recherche et développement, organisation.

**Marge** et rentabilité sur 5 ans et comparaison intra sectorielle

## CONSTRUCTION DE LA POCHE OBLIGATAIRE

En application de la politique d'exclusion de la société de gestion, certains émetteurs sont exclus de l'univers d'investissement. L'équipe de gestion applique 3 types d'exclusions :

- Les exclusions sectorielles
- Les exclusions normatives
- Les exclusions suite aux controverses

### EXCLUSIONS SECTORIELLES:

Conformément à la politique d'exclusion, nous supprimons de notre univers d'investissement différents secteurs et/ou activités en raison de leur impact négatif sur l'environnement et la société, à savoir :

- Le tabac
- Le charbon thermique
- Les armes controversées
- Le sable bitumeux

### EXCLUSIONS NORMATIVES :

En plus des exclusions sectorielles, nous appliquons une exclusion normative. C'est-à-dire que nous excluons de notre univers d'investissement toute entreprise en violation avec l'un des dix principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unis (ONU)

### EXCLUSION SUITE AUX CONTROVERSES :

On peut considérer une controverse comme étant tous types d'évènements ou allégations affectant la réputation d'une entreprise, avec des conséquences sur ses parties prenantes ou bien sur l'environnement et la société.

Les controverses sont analysées par l'équipe de gestion qui en détermine la gravité et décident des éventuelles actions à mener (absence d'intervention, diminution ou exclusion du portefeuille).

Si le risque global d'une société en matière de controverse est jugé « ELEVEE » par l'équipe de gestion, cette dernière est retirée de l'univers d'investissement pour une durée minimale de 12 mois.

## CONSTRUCTION DE LA POCHE FONDS EXTERNES

Dans l'optique de promouvoir les entreprises et les émetteurs avec des comportements ESG, l'équipe de gestion s'efforce de sélectionner principalement des véhicules d'investissement (OPCVM et/ou FIA) qui relèvent de l'article 8 et/ou article 9 du règlement SFDR

### B. Processus de désinvestissement

Un suivi quotidien des titres en portefeuille est effectué afin de s'assurer que ces derniers sont toujours en ligne avec le processus de gestion. Ainsi nous nous assurons que les sociétés en portefeuilles ne sont pas source de controverse qualifiée comme « Elevée » ou encore qu'elles demeurent toujours hors de la politique d'exclusion (nous vérifions par exemple pour une société exerçant dans le secteur de l'énergie que sa part du chiffre d'affaires liée au charbon thermique est bien inférieure à 10%).

En cas de dérive d'un émetteur par rapport au processus de gestion ou bien de controverse liée à l'un des dix principes du Pacte mondial de l'ONU ou l'une des huit conventions fondamentales de l'OIT impliquant un émetteur, ce dernier sera exclu du fonds si, après une analyse approfondie de l'équipe de gestion, la réponse et/ou le plan de remédiation ne la convainquent pas. Le délai maximal entre l'apparition de la controverse et la prise de décision ne dépassera pas 6 mois. Le gérant aura 6 mois pour céder le titre aux mieux des intérêts des clients.

## V. POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Afin de prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et nos pratiques d'actionnaires de sociétés cotées, GUTENBERG FINANCE dispose d'une politique de vote et d'engagement qui décrit de manière dont la société de gestion intègre son rôle d'actionnaire au sein de sa stratégie d'investissement pour le compte d'OPCVM et/ou FIA. Cette politique est disponible sur le site internet de la société de gestion. [www.gutenbergfinance.com](http://www.gutenbergfinance.com)

Cette politique a pour objet de favoriser la transparence, la communication et la prise en compte de la durabilité des activités auprès de émetteurs dans lesquels nous investissons pour le compte de l'ensemble de nos Fonds.

\*\*\*\*\*